

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
de Nord-Pas-de-Calais-Picardie
et gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Nord

**Décision n° 3758 du 5 février 2016 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général des groupements de gendarmerie départementale du Nord et du Pas-de-Calais**

NOR : INTJ1602413S

Le commandant de la région de gendarmerie de Nord-Pas-de-Calais-Picardie et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 36547 du 3 décembre 2015 (NOR : INTJ1525355S),

Décide:

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} mars 2016:

Foulon, Pascal Nigend : 136 504 Numéro de livret de solde : 5 324 049

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} mars 2016:

Outteryck, Renaud Nigend : 160 806 Numéro de livret de solde : 8 017 761

Houplain, Philippe Nigend : 137 595 Numéro de livret de solde : 5 323 259

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} mars 2016:

Vasseur, Vincent Nigend : 174 292 Numéro de livret de solde : 8 027 996

Caron, Arnaud Nigend : 184 477 Numéro de livret de solde : 8 032 783

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} mars 2016:

Roberval, Geoffrey Nigend : 213 261 Numéro de livret de solde : 8 067 929

Buisine, Estelle Nigend : 220 170 Numéro de livret de solde : 8 065 199

Leroy, Jean-Gilbert Nigend : 229 315 Numéro de livret de solde : 8 084 713

Forges, Julien Nigend : 242 365 Numéro de livret de solde : 8 095 642

Lacroix, Angélique Nigend : 200 760 Numéro de livret de solde : 8 043 013

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 5 février 2016.

*Le général, commandant par suppléance
la région de gendarmerie de Nord-Pas-de-Calais-Picardie
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord,*
J.-T. DAUMONT